



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Enfouissement du réseau électrique

Question écrite n° 7947

Texte de la question

Mme Anaïs Sabatini interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la nécessité d'enfouir le réseau électrique français. Les besoins croissants en énergie électrique et le renforcement du réseau existant afin de prendre en charge l'afflux des énergies électriques intermittentes nécessitent la construction de toujours plus de lignes à basse et haute tension. Les lignes électriques aériennes génèrent des nuisances importantes pour les riverains et les exploitations agricoles traversées. Par ailleurs, à chaque phénomène climatique important tel que les tempêtes, il est à craindre des ruptures de câbles qui privent temporairement d'électricité de nombreux foyers. L'enfouissement total des réseaux électriques aurait un coût supplémentaire non négligeable. Ces surcoûts seraient cependant amortis en raison d'une durée de vie de l'ordre de 60 ans pour le réseau enfoui à comparer aux 40 ans des lignes électriques aériennes. La France a pris un retard important comparé à certains pays européens puisque seules 47 % des lignes basse tension sont enfouies contre 89 % en Allemagne et 100 % pour les Pays-Bas. Alors que le pays est la première destination touristique mondiale, il est regrettable que des paysages remarquables soient gâchés par le passage de lignes électriques aériennes. Elle lui demande à M. le ministre s'il compte engager un plan national d'enfouissement du réseau électrique.

Données clés

Auteur : [Mme Anaïs Sabatini](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7947

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mai 2023](#), page 4341

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)